

ROUTES

Le pont de Sourzac fermé à la circulation pendant 11 mois pour procéder à sa réhabilitation complète

A compter du 3 novembre, le Département va engager d'importants travaux de réhabilitation du pont sur l'Isle entre les communes de Sourzac et Saint-Louis-en-l'Isle sur la route départementale n°3E5. Ce chantier évaluer à 1.850.000 € va nécessiter la fermeture de l'ouvrage pour une durée de onze mois. Des déviations sont mises en place.

Publié le 29 octobre 2025

Le pont sur l'Isle entre les communes de Sourzac et Saint-Louis-en-l'Isle est un ouvrage métallique datant de 1895. Il présente aujourd'hui des désordres qu'il convient de réparer afin d'assurer sa pérennité.

C'est la raison pour laquelle le Département va engager d'importants travaux de réhabilitation de réhabilitation de l'ouvrage.

Les travaux vont consister à :

- décaper la peinture sous confinement total de l'ouvrage,
- remplacer les éléments métalliques dégradés par la corrosion et procéder à la remise en peinture complète de l'ouvrage,
- changer les appareils d'appuis,
- démolir et reconstruire les trottoirs,
- reprendre les superstructures sur l'ouvrage (étanchéité, reprise de l'enrobé et des joints de chaussée),
- mettre en œuvre un assainissement de l'ouvrage,
- remplacer les garde-corps.

Après travaux, la largeur de la voie de circulation sera conservée. Par contre, les trottoirs seront élargis de part et d'autre à 1,40m pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et une circulation sécurisée des piétons.

Le montant de l'opération s'élève à 1.850.000 €

Les travaux vont se dérouler du lundi 3 novembre 2025 à septembre 2026, sous déviation de la circulation pour tous les véhicules ainsi que pour la circulation piétonne

circulation pour tous les véhicules ainsi que pour la circulation piétonne.

Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules entre Sourzac et Saint-Louis-en-l'Isle via Saint-Front-de-Pradoux et Mussidan par les routes départementales n°3, 709 et 6089.

Les usagers sont invités à adapter leurs itinéraires pendant cette phase de travaux.